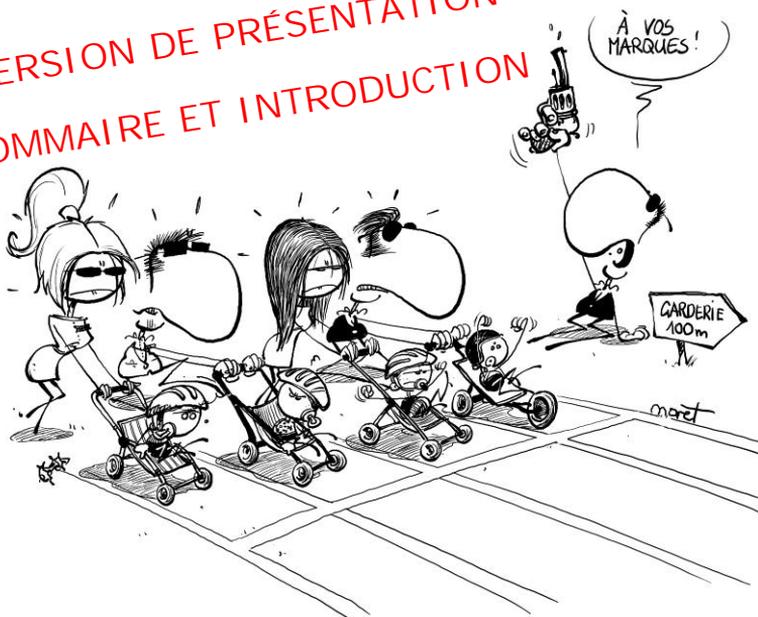


GUIDE PRATIQUE POUR LES PARENTS

VERSION DE PRÉSENTATION
SOMMAIRE ET INTRODUCTION



LES RÉPONSES AUX QUESTIONS PRATIQUES
DES MÉDECINS EN FORMATION POST-GRADUÉE
DU CANTON DE VAUD

Octobre 2008
Version 1

Avertissement

Ce fichier ne contient que le sommaire et l'introduction du "GUIDE PRATIQUE POUR LES PARENTS" de l'ASMAV.

Les membres de l'ASMAV peuvent la commander à

asmav@asmav.ch

Les illustrations et le texte de cette brochure sont protégés et ne peuvent être utilisés, de quelque manière que ce soit, sans droit.

GUIDE PRATIQUE POUR LES PARENTS

LES RÉPONSES AUX QUESTIONS PRATIQUES DES MÉDECINS EN FORMATION POST-GRADUÉE DU CANTON DE VAUD

SOMMAIRE	ABRÉVIATIONS ET TERMINOLOGIE	4
	INTRODUCTION	5
	CHAPITRES:	
	1. GARDERIES ET AUTRES SOLUTIONS DE GARDE	7
	- Garderies publiques et privées	7
	- Coûts d'une garderie	7
	- Trouver une place en garderie	8
	- Horaire habituel des garderies	10
	- Maladie de l'enfant et garderies	10
	- Solutions de garde en urgence	10
	- Trouver une maman de jour	11
	2. ALLOCATIONS FAMILIALES	13
	- Primes uniques à la naissance et l'adoption	14
	- Allocations familiales mensuelles	15
	3. ASPECTS JURIDIQUES LIÉS À LA PARENTALITÉ	16
	- L'entretien d'embauche	16
	- La grossesse	17
	- Le congé maternité	21
	- L'allaitement	24
	- Autres types de congé: <i>paternité, adoption, enfant malade, parental, congés spéciaux</i>	25
	- Responsabilités familiales	27
	- Textes légaux applicables	28
	4. FORMATION POST-GRADUÉE ET MATERNITÉ	29
	5. TRAVAIL À TEMPS PARTIEL	30

6. ANNEXES	31
- Locaux d'allaitement des hôpitaux vaudois	31
- Solutions de garde d'enfants des hôpitaux vaudois	32
- Adresses utiles	34
• Bureau d'information des parents (BIP)	
• Pro Familia Vaud	
• Gardes d'urgence (Croix-Rouge)	
• Garderies du personnel de l'Etat de Vaud	
• Garderies et «mamans de jour» vaudoises	
- Sites Internet utiles	35
- Liste complète des hôpitaux et CTR de la FHV	36
RÉDACTION ET REMERCIEMENTS	37
AUTRES PUBLICATIONS DE L'ASMAV	38

ABRÉVIATIONS

Par ordre alphabétique

ASMAC: Association Suisse des Médecins-Assistant-e-s et Chef-fe-s de clinique

ASMAV: Section vaudoise de l'ASMAC

BIP: Bureau d'information aux parents, Lausanne

CTR: Centre de traitement et réadaptation

FHV: Fédération des hôpitaux vaudois (cf. page 36)

FMH: Fédération des médecins suisses (www.fmh.ch)

SPEV: Service du personnel de l'Etat de Vaud

SPJ: Service de protection de la jeunesse (vaudois)

UE: Union européenne

TERMINOLOGIE

Les dénominations comme par exemple *médecin-assistant* ou *employé* utilisées dans cette brochure doivent s'entendre aussi bien au féminin qu'au masculin.

Introduction

Depuis de nombreuses années, les médecins-assistant-e-s et chef-fe-s de clinique vaudois-e-s sollicitent souvent le comité de l'ASMAV et son service juridique pour des questions liées à la maternité. Par ailleurs, nous avons constaté que les démarches à suivre pour obtenir une place en garderie sont souvent méconnues. C'est pourquoi, nous avons réalisé cette brochure d'information pratique.

En parallèle, nous travaillons aussi activement à augmenter le nombre de places d'accueil en garderie en partenariat avec les autres professionnels de la santé, les directions des hôpitaux et l'Etat de Vaud. En effet, ces places sont largement insuffisantes, au point que les délais d'attente dépassent régulièrement une année!

En plus d'une aide concrète à nos membres, les actions précitées s'inscrivent aussi dans l'intérêt général. En effet, la prise en compte de la parentalité des médecins est aujourd'hui capitale si l'on ne veut pas aggraver la pénurie prévue de praticiens pour ces 30 prochaines années. Pour rappel, cette pénurie est due à une double réalité:

- la production absolue de jeunes médecins dans les universités suisses est aujourd'hui très insuffisante pour compenser les départs à la retraite;
- si en 1960, seuls 10% des étudiants en médecine étaient des femmes, aujourd'hui les femmes représentent la moitié des médecins-assistant-e-s en Suisse.

De fait, une juste répartition hommes-femmes dans notre profession n'aurait que des avantages si notre modèle de travail et les structures paraprofessionnelles (garderies,...) avaient suivi cette évolution. Or, ce n'est pas encore le cas et on constate aujourd'hui un taux élevé d'abandon de la profession chez les femmes-médecins. La cause principale en est simple: ces dernières étant en âge de procréer durant leurs 5 à 8 ans d'assistantat, elles se retrouvent trop souvent

contraintes à faire des choix radicaux là où d'autres solutions existent... ou devraient exister.

C'est aussi pour ces raisons-là que l'amélioration des conditions de travail, le développement de schémas alternatifs (temps partiel) et l'adaptation du nombre de places de garderie sont des mesures nécessaires et urgentes. En effet, et surtout dans ce contexte de pénurie, il n'est pas admissible que l'on empêche de travailler des médecins-assistants, simplement parce qu'ils n'ont pas forcément la possibilité de travailler à 150%, alors qu'un 50%, voire même un vrai 100% serait possible!

Loin d'être de "simples revendications syndicales", c'est donc aujourd'hui une question de pragmatisme nécessaire pour l'avenir: **il est indispensable de tout mettre en place pour donner la possibilité à tous les médecins-assistants, hommes et femmes, pères et mères, de travailler dans nos hôpitaux et suivre une formation post-graduée complète.**

Rédaction et remerciements

Brochure écrite sous la direction de Patrick Wilson

Auteurs (*dans l'ordre alphabétique*):

- Behrens Garance (ASMAV)
- Comte Sophie (ASMAV)
- Cornut Joëlle (ASMAV)
- Gonseth Semira (ASMAV)
- Novier Mercedes (avocate de l'ASMAV)
- Wilson Patrick (ASMAV)

Avec la collaboration de:

- Müller Bénédicte (BIP)
- Lorenz Julie (ASMAV)
- Cantova Vanessa (secrétaire de l'ASMAV)

Illustrations: Maret François

18 octobre 2008 - version n° 1

Asmav

Autres publications de l'ASMAV

L'ABC légal du médecin vaudois en formation,
version 2, septembre 2008, 24 pages.



Ouverture d'un cabinet: mode d'emploi pratique pour la Romandie,
version 1.1, novembre 2007, 36 pages.



A commander sur asmav@asmav.ch (membres de l'ASMAV)

Vous êtes parent ou allez bientôt le devenir?

L'ASMAV a réuni pour vous dans ces quelques pages un certain nombre d'informations sur la parentalité et la formation post-graduée médicale. Vous y trouverez les réponses aux nombreuses questions pratiques que les médecins-assistant-e-s et chef-fe-s de clinique nous posent et se posent régulièrement.

Principaux thèmes abordés:

- Garderies et autres solutions de garde,
- Allocations familiales,
- Aspects juridiques liés à la parentalité,
- Formation post-graduée et maternité,
- Travail à temps partiel.

Pour répondre à vos questions, consultez cette brochure et notre site internet: www.asmav.ch.

Et en cas de problème, vous pouvez également nous contacter sur asmav@asmav.ch.